



**Direction de la mesure
et de l'évaluation**

**Cadre d'évaluation
Français 8**

2010-2011

Direction de la mesure et de l'évaluation : (506) 453-2157

Table des matières

Introduction.....	1
Liens avec le programme d'études.....	2
Organisation du domaine de l'examen.....	3
Principes de base.....	6
Description de l'examen.....	7
Communication des résultats.....	10
Conclusion.....	11
Bibliographie.....	12
Annexe 1 : exemples de questions et de sujets	13

Introduction

Le cadre d'évaluation du *Français 8* fixe les paramètres qui guideront l'évaluation des apprentissages des élèves de la 8^e année inscrits au cours de français langue maternelle.

Il est cohérent avec le programme d'études¹ en vigueur et précise le contenu de l'examen de français qui servira à l'évaluation sommative des élèves de la 8^e année dans le cadre du programme d'évaluation des apprentissages au primaire.

Ce cadre d'évaluation est utilisé par les personnes qui élaborent l'examen. Il indique quels éléments essentiels seront ciblés pour effectuer une cueillette de données pertinentes.

Les résultats des élèves à l'examen de *Français 8* serviront à informer et à éclairer l'ensemble des intervenants responsables de l'éducation au primaire qui décident des moyens à prendre pour favoriser chez les élèves de ce niveau l'apprentissage du français et l'acquisition d'attitudes positives par rapport à leur langue et à leur culture.

Le ministère remercie les agents pédagogiques de français des districts qui ont contribué à l'élaboration et participent à la révision du cadre d'évaluation du *Français 5*.

¹ Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2010)
Programme d'études : Français 4-8.

Liens avec le programme d'études

Selon le programme d'études en vigueur, le français langue maternelle est à la fois un outil au service de la pensée et un outil de communication personnelle et sociale. Maîtriser sa langue maternelle, c'est se donner le pouvoir d'apprendre et de penser. La langue est le moyen privilégié pour exprimer ses connaissances, ses idées, ses valeurs et exercer son imagination.

Selon cette orientation, l'acquisition de compétences langagières en compréhension et en production orales et écrites devient très importante. L'élève doit donc être capable :

- d'écouter et de comprendre la langue parlée, de communiquer efficacement à l'oral, de lire et d'écrire en tenant compte des connaissances propres à la langue française;
- d'utiliser la langue pour organiser ses pensées et pour réfléchir sur ses expériences de manière à trouver de nouvelles façons de voir et de comprendre le monde;
- de connaître et d'apprécier les œuvres orales et écrites de sa communauté et de la francophonie;
- de développer des attitudes positives au regard de la langue, de la communication et de la littérature.

L'habileté à communiquer s'acquiert par la pratique, la réflexion sur la pratique (l'objectivation) et l'acquisition des connaissances de la langue. L'élève qui est placé dans des situations d'apprentissage réelles, variées et signifiantes, reconnaît l'utilité des stratégies d'apprentissage. Il sait pourquoi, quand et comment utiliser ses connaissances en situation de communication (lecture, écriture, communication orale) et le fait dans un esprit de rigueur intellectuelle.

Le programme d'études précise que l'apprentissage du français doit être lié aux autres disciplines. Le transfert des habiletés langagières dans les autres disciplines permet d'établir ce lien tout comme l'exploitation de textes des autres disciplines permet de faire l'apprentissage du français.

Enfin, tout au long de son apprentissage du français, l'élève abordera des textes d'usage courant aussi bien que des textes littéraires. Les œuvres littéraires peuvent susciter une ouverture d'esprit et un sentiment d'appartenance à la francophonie.

La validité du Français 8 dépend de sa cohérence avec ces orientations générales du programme d'études en vigueur.

Organisation du domaine de l'examen

Cette section du cadre d'évaluation précise les habiletés que les élèves de la 8^e année doivent développer et qui sont mesurées dans le *Français 8* pour juger de leur compétence dans leur langue maternelle.

Le *Français 8* comporte deux épreuves administrées indépendamment. L'épreuve de lecture vérifie que les élèves sont capables de lire, d'analyser et de comprendre des textes **préalablement mis à l'essai et jugés à leur niveau**. L'épreuve d'écriture teste leur habileté à rédiger un récit à partir de l'une ou l'autre de 2 situations **préalablement mises à l'essai et jugées appropriées et intéressantes pour ce groupe d'âge**.

L'épreuve de lecture

Pour démontrer leur compétence en lecture, les élèves devront répondre correctement à des questions qui établissent qu'ils peuvent :

● *Relever l'information*

Dans l'épreuve de lecture, les questions qui exigent que les élèves relèvent l'information sont soit à choix multiple soit à réponse écrite.

Les élèves relèvent l'information qu'ils trouvent directement dans le texte et la fournissent pour répondre à la question posée.

La réponse est évidente et résulte d'opérations mentales simples : repérer, reconnaître, sélectionner, réécrire, énumérer.

Les questions du type «relever l'information» sont spécifiques et portent sur ce qui est écrit dans le texte.

● *Interpréter l'information*

Dans l'épreuve de lecture, les questions qui exigent que les élèves interprètent l'information sont soit à choix multiple soit à réponse écrite.

Les élèves sélectionnent l'information et les indices pertinents contenus dans le texte et les traitent pour répondre à la question posée.

La réponse n'est pas toujours évidente et résulte d'opérations mentales plus complexes : transposer, expliquer, classifier, associer, comparer, séquencer, discriminer, déduire, généraliser.

Les questions du type «Interpréter l'information» sont spécifiques et portent surtout sur comment l'auteur écrit, sur ce qu'il veut dire et sur ce qu'il suppose.

- *Réagir à l'information*

Dans l'épreuve de lecture, les questions qui exigent que les élèves réagissent à l'information sont toutes à réponse écrite.

Les élèves font un inventaire de l'information qu'ils trouvent directement dans le texte et prennent en considération l'interprétation qu'ils en font pour répondre à la question posée.

La réponse n'est pas évidente et résulte de l'activité de processus cognitifs complexes : analyser, juger, prendre position, argumenter, justifier, critiquer, évaluer, recommander.

Les questions du type «Réagir à l'information» sont génériques et portent habituellement sur l'efficacité des stratégies de l'auteur, sur le comportement logique des personnages, sur la pertinence de l'information fournie ou du point de vue exprimé, sur les valeurs véhiculées dans le texte, sur la présence de biais, de stéréotypes ou de propagandes, sur le bien fondé d'hypothèses émises ou encore sur la vraisemblance de prédictions.

Des textes littéraires et des textes d'usage courant sont présentés aux élèves dans l'épreuve de lecture. Les textes littéraires sont soit des extraits de romans, soit des récits, soit des contes, soit des légendes. Les textes d'usage courant sont soit des textes d'information, soit des textes explicatifs, soit des textes d'opinion portant sur divers sujets.

L'épreuve d'écriture

Pour démontrer leur compétence en écriture, les élèves devront produire un texte qui établit qu'ils peuvent :

- *Trouver des idées*

Dans l'épreuve d'écriture, le texte à produire est un récit d'aventure (une histoire).

Les élèves doivent adopter un style plutôt narratif et centré sur l'action.

Un bon récit présente un univers peuplé de personnages qui vivent des événements intéressants.

Les élèves écrivent pour un lecteur et veulent capter et garder son attention.

- *Structurer le texte*

Dans l'épreuve d'écriture, le récit produit doit être cohérent (dépourvu de contradiction) du début à la fin.

Les élèves doivent produire un récit facile à suivre.

Dans un bon récit, il y a une introduction, un développement et une fin même si le texte n'est pas divisé en paragraphes.

Les élèves respectent le schéma narratif.

- *Choisir le vocabulaire*

Dans l'épreuve d'écriture, le récit produit doit présenter un vocabulaire juste et varié.

Les élèves doivent utiliser une langue correcte.

Dans un récit bien écrit, il n'y a pas d'anglicismes, de barbarismes ou d'impropriétés.

Les élèves font preuve de justesse et de précision.

- *Construire les phrases*

Dans l'épreuve d'écriture, le récit produit doit présenter des phrases bien construites.

Les élèves doivent savoir ordonner les éléments structuraux pour former des phrases correctes.

Dans un récit à ce niveau de scolarité, on doit pénaliser les élèves qui commettent des maladresses dans des phrases complexes.

Les élèves varient la syntaxe et le type des phrases.

- *Mettre la ponctuation*

Dans l'épreuve d'écriture, le récit produit doit présenter une ponctuation correcte.

Les élèves doivent utiliser tous les éléments de ponctuation incluant les tirets et les guillemets dans les dialogues.

Dans un récit à ce niveau de scolarité, l'élève doit utiliser la virgule dans les énumérations et suivant le complément circonstanciel en début de phrase ou pour isoler un nom en apposition.

Les élèves ponctuent correctement leurs phrases.

- *Respecter l'orthographe*

Dans l'épreuve d'écriture, l'orthographe lexicale et l'orthographe grammaticale doivent être respectées.

Les élèves doivent savoir écrire et accorder les mots courants de la langue française.

Dans un texte à ce niveau de scolarité, les élèves doivent orthographier correctement les mots recherchés ou spécialisés qu'ils choisissent d'utiliser.

Les élèves suivent les conventions de base de la langue.

Les tâches proposées dans l'épreuve d'écriture seront en rapport avec un thème ou un sujet abordé dans un texte lu par les élèves dans l'épreuve de lecture. Les idées contenues dans ce texte leur procurent une base de réflexion.

Principes de base

Cette section du cadre d'évaluation précise les principes qui guident les éducateurs qui élaborent le Français 8. Les questions, tâches et situations qui servent à l'évaluation des élèves de 8^e année respectent des principes de base admis en évaluation sommative.

- Les tâches d'évaluation correspondent aux orientations générales du programme d'études de français pour le niveau visé.
- Les situations d'évaluation portent sur les résultats d'apprentissage spécifiques reliés aux domaines des connaissances, des habiletés et des stratégies telles que définies dans le programme d'études en vigueur.
- Les situations d'évaluation placent les élèves devant des tâches de lecture et d'écriture qui ont pour but de vérifier sa compréhension, leur démarche intellectuelle ainsi que leur habileté à transférer leurs apprentissages dans de nouvelles pratiques de lecture et d'écriture.
- Les situations d'évaluation tiennent compte des aspects suivants :

En lecture, du développement cognitif et langagier des élèves.

En écriture, des intérêts et des connaissances générales des élèves.

Note : Les résultats d'apprentissage qui portent sur les attitudes ne sont pas évalués dans l'épreuve de lecture ni dans celle d'écriture du *Français 8*.

Description de l'examen

Le *Français 8* comprend deux composantes distinctes : l'épreuve de lecture et l'épreuve d'écriture. On accorde aux élèves 150 minutes pour terminer chacune de ces épreuves. **L'utilisation de certains outils de référence est permise pour faire les épreuves de lecture (dictionnaire) et d'écriture (dictionnaire et Bescherelle).**

L'épreuve de lecture

Les élèves qui passeront l'épreuve de lecture liront 6 courts textes en tout : 3 textes littéraires et 3 textes d'usage courant.

Ce nombre de textes permettra de rejoindre davantage les goûts de l'ensemble des élèves de la huitième année. Le fait d'avoir inclus des textes courts devrait permettre à la très vaste majorité des élèves de terminer l'épreuve de lecture dans le délai prescrit.

Chaque texte est précédé d'un énoncé de contexte pour aider les élèves en leur fournissant une intention de lecture.

Chaque texte est suivi de questions que les élèves doivent répondre. **Tous les textes et toutes les questions proposés sont mis à l'essai avant d'être utilisés dans l'épreuve de lecture pour évaluer les élèves.**

Les premier et sixième textes sont suivis de questions à choix multiple exclusivement. Pour répondre à ces questions, les élèves doivent sélectionner la réponse correcte parmi quatre options proposées.

Les deuxième, troisième, quatrième et cinquième textes sont suivis de questions à choix multiple et de questions à réponse écrite. Pour répondre à ces dernières les élèves doivent soit repérer de l'information dans le texte et la fournir, soit offrir une interprétation du contenu du texte, soit associer correctement des éléments en fonction de ce qui est écrit dans le texte, soit ordonner de l'information par rapport au texte ou soit réagir à un aspect du texte.

La formulation de toutes les questions se veut simple et directe. Pour les questions à réponse écrite, un encadrement a été prévu pour guider les élèves et favoriser la production de réponses complètes de leur part.

Les élèves qui passent l'épreuve de lecture répondront à 36 questions en tout dont 30 à choix multiple et 6 à réponse écrite. Ce nombre de questions permet d'évaluer un grand nombre d'habiletés en lecture et garantit des résultats fiables.

Tableau de spécification

Habilitété	Textes littéraires	Textes d'usage courant	Pourcentage
Relever l'information	9 %	15 %	24 %
Interpréter l'information	26 %	28 %	54 %
Réagir à l'information	15 %	7 %	22 %
	50 %	50 %	100 %

L'épreuve d'écriture

On propose aux élèves 2 sujets de rédaction sous la forme d'une situation initiale. Les élèves en choisissent un et produisent un récit comptant au moins 200 mots.

On présente aussi les critères de notation que les élèves peuvent utiliser pour écrire leur texte.

Un outil de planification fourni dans l'examen permet aux élèves d'organiser leurs idées avant de commencer à rédiger.

Les élèves disposent de pages pour écrire leur texte au brouillon, puis d'autres pour transcrire leur texte au propre.

Du temps a été prévu pour permettre aux élèves de corriger leur récit en utilisant le dictionnaire et le Bescherelle avant de le recopier au propre.

Les étapes prévues et les outils offerts dans l'épreuve d'écriture sont indiqués pour bien appuyer les élèves dans leur démarche et favoriser leur réussite.

Tous les sujets de rédaction proposés sont mis à l'essai avant d'être utilisés dans l'épreuve d'écriture pour évaluer les élèves.

Tableau de spécification

	Habilitété	Pourcentage
Fond	Trouver des idées	15 %
	Structurer le texte	15 %
	Choisir le vocabulaire	15 %
Forme	Construire les phrases	25 %
	Mettre la ponctuation	10 %
	Respecter l'orthographe	20 %
		100 %

Communication des résultats

Communication

Quatre catégories sont utilisées pour décrire la compétence des élèves qui passent le Français 8 : «insuffisant», «acceptable», «attendu» et «supérieur».

Après l'administration de l'examen, un «Rapport au parent» est publié. Dans ce rapport, le rendement des élèves testés est décrit. Les niveaux de compétence suivants sont utilisés pour qualifier leur rendement pour chaque habileté mesurée dans les épreuves de lecture et d'écriture du Français 8 :

<i>Insuffisant</i>	<i>Acceptable</i>	<i>Attendu</i>	<i>Supérieur</i>
L'élève ne possède pas les habiletés ni les connaissances nécessaires pour répondre aux exigences de cet aspect du programme.	Bien que l'élève démontre une certaine compréhension des éléments évalués, il éprouve des difficultés à plusieurs endroits.	L'élève démontre une bonne compréhension de la plupart des éléments évalués.	L'élève démontre une excellente compréhension de tous les éléments évalués.

Conclusion

Le cadre d'évaluation Français 8 énonce les attentes que les élèves francophones de la 8^e année du primaire doivent satisfaire en lecture et en écriture.

Il constitue une référence pour tous les intervenants de l'éducation dont le mandat est d'établir les standards provinciaux en matière de lecture et d'écriture pour ce groupe d'âge.

Il constitue aussi une base de réflexion pour appuyer les enseignants de 8^e année et favoriser la réussite des élèves de ce niveau scolaire dans leur langue maternelle.

Un guide d'élaboration du Français 8 disponible sur le portail du Ministère donne une information détaillée sur le cadre théorique et les critères qui orientent les éducateurs qui élaborent cet examen.

En annexe, quelques exemples renseignent sur les différents types de questions et de sujets qui se trouvent dans le Français 8.

Un examen type et un barème de notation sont aussi publiés sur le portail du Ministère pour appuyer les enseignants dans leur travail auprès des élèves de 8^e année.

Nous tenons à remercier tous les intervenants de l'éducation qui ont collaboré à l'élaboration de ce document.

Bibliographie

Chenelière Éducation (2006) *DRA Trousse d'évaluation en lecture.*

Chenelière Éducation (2006) *DRA Trousse d'évaluation en lecture : Guide d'enseignement.*

MÉNB (2010) *Programme d'études : Français 4-8.*

MÉNB (2010) *Guide d'élaboration : Français 8*

MÉNB (2004) *L'intégration de l'évaluation dans le processus enseignement-apprentissage : Trousse d'animation.*

OCDE (2003) *Connaissances et compétences en mathématiques, lecture, sciences et résolution de problèmes : Cadre d'évaluation de PISA 2003.*

MÉNB (2002) *L'évaluation au service de l'apprentissage : Politique provinciale d'évaluation des apprentissages.*

Annexe 1 : exemples de questions et de sujets

L'épreuve de lecture

Question à choix multiple du type «Relever l'information»

- Comment s'appelle le héros dans cette histoire?
 - A. Ulysse
 - B. Ti-Jean *
 - C. Romuald
 - D. Amandine

Question à réponse écrite du type «Relever l'information»

- Relève quatre arguments que donne l'auteur pour soutenir sa prise de position?

Argument 1 :

trop cher

Argument 2 :

peu pratique

Argument 3 :

ne dure pas

Argument 4 :

instable

Questions à choix multiple du type «Interpréter l'information» (transposer)

- En parlant du texte que le voisin a publié, que veut dire la critique Martine Rouleau par : « ... où l'imagination brille par son absence »? (Lignes 38-39)
 - A. Que son texte est très court
 - B. Que son texte est fantastique
 - C. Que son texte est pauvre en idées *
 - D. Que son texte est incompréhensible

Questions à choix multiple du type «Interpréter l'information» (classer)

- Quel est l'élément perturbateur dans cette histoire?
 - A. Le cri de Marion *
 - B. L'arrivée de John
 - C. Le départ de Frank
 - D. L'absence d'Allison

Questions à choix multiple du type «Interpréter l'information» (déduire)

- Quel sentiment éprouve le garçon durant la nuit? (Lignes 30 à 33)
 - A. Il est confus.
 - B. Il est effrayé.
 - C. Il est anxieux.*
 - D. Il est désespéré.

Question à réponse écrite du type «Interpréter l'information» (séquencer)

- Mets en ordre d'importance ce qu'on doit apprendre pour traquer les grizzlis et les capturer de façon sécuritaire basé sur l'expérience des frères Craighead.

Le plus important	
↓	
D'abord :	<input type="checkbox"/>
↓	
Puis :	<input type="checkbox"/>
↓	
Ensuite :	<input type="checkbox"/>
↓	
Finalement :	<input type="checkbox"/>
↓	
Le moins important	

- A. Bien les connaître.
 - B. Savoir les endormir.
 - C. Repérer les Grizzlis avant qu'ils nous voient.
 - D. Prendre les mesures et faire les tests rapidement.
- (C-B-D-A)

Question à réponse écrite du type «Interpréter l'information» (associer)

- Associe à chaque personnage de l'histoire les traits de caractère qui le décrivent.

Le fils de Tell	<input type="checkbox"/>
Guillaume Tell	<input type="checkbox"/>
Herman Gessler	<input type="checkbox"/>
Le chef des gardes	<input type="checkbox"/>

- A. Faible et vulnérable
- B. Courageux et tenace
- C. Brutal et imprévisible
- D. Ambitieux et hargneux

(A-B-D-C)

Question à réponse écrite du type «réagir à l'information»

- Le frère de la Vérandrye a-t-il eu raison de ne **pas** sélectionner le jeune Soulières?

OUI NON

Explique pourquoi en tes propres mots.

Donne deux exemples du texte pour montrer que tu as raison.

Explication (en tes propres mots) :

Exemple 1 (tiré du texte) :

Exemple 2 (tiré du texte) :

(Réponse attendue : OUI)

L'épreuve d'écriture

Sujets de rédaction

- Quelle aventure! Une promenade en forêt

Alors que vous vous promenez en forêt, tes amis et toi entendez un bruit effrayant! Il vous arrive une histoire palpitante. Raconte.

- Quelle aventure! La maison mystérieuse

En passant devant une maison, tes amis et toi trouvez qu'il s'y passe quelque chose d'anormal! Il vous arrive une histoire palpitante. Raconte.

Note : L'examen type publié sur le portail du Ministère est identique à l'examen officiel administré aux élèves en mai (présentation, directives, longueur des textes, questions, sujets). En août ou en novembre ou en décembre de chaque année scolaire, cet examen type sera mis à jour pour bien refléter le Français 8 qui sera administré en mai de la même année scolaire.